

PROCES VERBAL DE CONSTAT

SELARL

HEXACTE - d'Aix-en-Provence

Commissaires de Justice Associés

415, rue Claude Nicolas Ledoux ZA les Milles Eiffel Park A

13100 - AIX-EN-PROVENCE

Tel : 04 65 26 09 10

contact.aix@hexacte.fr

www.hexacte.fr



HEXACTE
— COMMISSAIRES DE JUSTICE —

**LE LUNDI TREIZE AVRIL
DEUX MILLE VINGT SIX
à 14 heures 30.**

A LA REQUETE DE :

Etablissement public GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE, dont le siège social est 23 place de la Joliette, 13002 MARSEILLE, FRANCE, immatriculée au RCS sous le numéro 775 558 489, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié en cette qualité audit siège,

M'AYANT EXPOSE :

Que dans le cadre de l'organisation d'une enquête publique relative au renouvellement de la concession des plages naturelles du Cavaou et du Phare Saint-Gervais sur la commune de Fos-sur-Mer, il est nécessaire à la sauvegarde des droits de la requérante de constater l'affichage de l'Avis d'Enquête publique .

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Philippe de MARANS, Commissaire de justice associé au sein de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée d'huissiers de justice associés multi-offices HEXACTE, titulaire d'un office à MARSEILLE, 20 rue Louis Rège, à AIX-EN-PROVENCE, 415 rue Claude Nicolas Ledoux, à SALON-DE-PROVENCE 706 vieux chemin d'Istres, à MARTIGUES 1 rue Alessandro Volta, soussigné,

JE ME SUIS RENDU CE JOUR :

Commune de Fos sur Mer

13270 FOS SUR MER

EN PRÉSENCE DE :

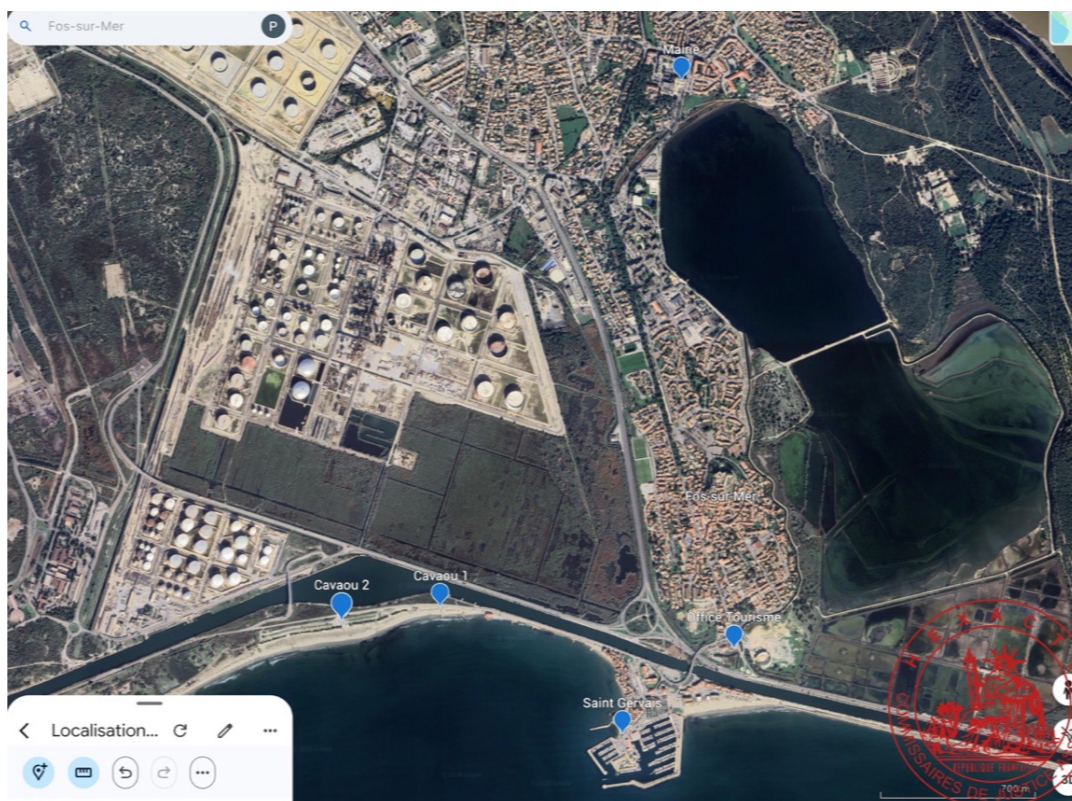
Madame MAESTRE Nathalie, Commune de Fos sur Mer, Directrice des Aménagements et Affaires Immobilières.

OÙ ÉTANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

Avis d'Enquête Publique

Le model de l'affiche de l'Avis d'Enquête Publique objet de mon accedit est annexé au present acte. Les affichages constatés présentent des dimensions d'au moins 42 X 59,4cm. Elles comportent le titre « AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE » en caractères gras majuscule d'au moins 2cm de hauteur et le texte est en caractères noirs sur fond jaune.

Plan de localisation



1. (13/04/2026)

Hôtel de Ville

Je constate sur la vitrine à l'entrée de l'Hotel de Ville l'affichage de l'Avis d'Enquête Publique objet de mon accedit



1. (13/04/2026)



2. (13/04/2026)

BELLANDON, DÉSIGNÉ EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR, ASSISTÉ PAR GUYARD, INGÉNIEUR EN
BELLANDON, CHARGÉ DE MISSION CHIMIE, EXPERT POUR LA CCA et du TA de Marseille, mandaté

Marseille Fos
Le port méditerranéen

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Renouvellement de la concession des plages naturelles du Cavaou et du Phare Saint-Gervais
Situées sur la commune de Fos-sur-mer - Circonscription du Grand Port Maritime de Marseille

Par décision du Grand Port Maritime de Marseille en date du 31 mars 2026, une enquête publique est ouverte concernant la demande de renouvellement de la concession des plages naturelles du Cavaou et du Phare Saint-Gervais sur la commune de Fos-sur-Mer. Cette concession, demandée par la commune de Fos-sur-Mer, a pour objet l'aménagement, l'entretien et l'exploitation de ces plages naturelles pour une durée de 12 ans (2026-2038). Elle concerne une superficie totale de 205 700 m². L'enquête publique se déroulera pendant 31 jours consécutifs, du lundi 27 avril 2026 à 9h00 au vendredi 29 mai 2026 à 17h00, en mairie de Fos-sur-Mer, siège de l'enquête.

Monsieur Maurice AUDIBERT, ingénieur chimiste retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.
Monsieur Jean-Pierre PROFFIZ a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant toute la durée de l'enquête :

- En mairie de Fos-sur-Mer, aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- Sur le site internet du Grand Port Maritime de Marseille ;
- Sur le registre dématérialisé dédié, <https://www.registre-dematerialise.fr/7180/>.


Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- Sur le registre d'enquête disponible en mairie ;
- Par courriel adressé au commissaire enquêteur au siège de l'enquête ;
- Par voie électronique via le registre dématérialisé, enquete-publique-7180@registre-dematerialise.fr.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie de Fos-sur-Mer lors des permanences suivantes :

- 27 avril 2026 : 9h00 - 12h00
- 5 mai 2026 : 14h00 - 17h00
- 13 mai 2026 : 14h00 - 17h00
- 21 mai 2026 : 9h00 - 12h00
- 29 mai 2026 : 14h00 - 17h00

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an.
La décision relative à cette demande sera prise par le Président du Directeur du Grand Port Maritime de Marseille.



3. (13/04/2026)

Office du Tourisme de Fos sur Mer

Je constate sur la vitrine à l'entrée de l'Office du Tourisme l'affichage de l'Avis d'Enquête Publique objet de mon accedit.



1. (13/04/2026)



2. (13/04/2026)



3. (13/04/2026)

Plage du Phare de Saint Gervais

Je constate sur la structure du plan des plages l'affichage de l'Avis d'Enquête Publique objet de mon accedit



1. (13/04/2026)



2. (13/04/2026)



3. (13/04/2026)

Plage du Cavaou

Agffichage 1

Je constate sur la structure de barrière à l'entrée de la plage l'affichage de l'Avis d'Enquête Publique objet de mon accedit.



1. (13/04/2026)



2. (13/04/2026)



3. (13/04/2026)

Affichage 2

Je constate sur le poteau d'information à l'entrée de la plage, l'affichage de l'Avis d'Enquête Publique objet de mon accedit.



1. (13/04/2026)



2. (13/04/2026)



3. (13/04/2026)

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat sur 14 pages pour servir et valoir ce que de droit.

Coût de l'acte

Les articles font référence au Code de Commerce

Émoluments (Art A444-10)	320,00 €
Sous total HT	320,00 €
TVA à 20%	64,00 €
TOTAL TTC	384,00 €

Philippe DE MARANS
Commissaire de Justice

Annexe



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Renouvellement de la concession des plages naturelles du Cavaou et du Phare Saint-Gervais
Situées sur la commune de Fos sur mer - Circonscription du Grand Port Maritime de Marseille

Par décision du Grand Port Maritime de Marseille en date du 31 mars 2026, une enquête publique est ouverte concernant la demande de renouvellement de la concession des plages naturelles du Cavaou et du Phare Saint-Gervais sur la commune de Fos-sur-Mer. Cette concession, demandée par la commune de Fos-sur-Mer, a pour objet l'aménagement, l'entretien et l'exploitation de ces plages naturelles pour une durée de 12 ans (2026-2038). Elle concerne une superficie totale de 205 700 m². L'enquête publique se déroulera pendant 31 jours consécutifs, du lundi 27 avril 2026 à 9h00 au vendredi 29 mai 2026 à 17h00, en mairie de Fos-sur-Mer, siège de l'enquête.

Monsieur Maurice AUDIBERT, ingénieur chimiste retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Monsieur Jean-Pierre PROFIZI a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté pendant toute la durée de l'enquête :

- En mairie de Fos-sur-Mer, aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- Sur le site internet du Grand Port Maritime de Marseille ;
- Sur le registre dématérialisé dédié, <https://www.registre-dematerialise.fr/7180/>.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- Sur le registre d'enquête disponible en mairie ;
- Par courrier adressé au commissaire enquêteur au siège de l'enquête ;
- Par voie électronique via le registre dématérialisé, enquete-publique-7180@registre-dematerialise.fr

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie de Fos-sur-Mer lors des permanences suivantes :

- 27 avril 2026 : 9h00 – 12h00
- 5 mai 2026 : 14h00 – 17h00
- 13 mai 2026 : 14h00 – 17h00
- 21 mai 2026 : 9h00 – 12h00
- 29 mai 2026 : 14h00 – 17h00

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an.

La décision relative à cette demande sera prise par le Président du Directoire du Grand Port Maritime de Marseille.